

À quoi servent l'IBAN et le BIC ?

Description

À quoi servent l'IBAN et le BIC ? Cette question intrigue toute personne novice ou intéressée par les rouages du système bancaire en France. En effet, ces sigles reviennent assez souvent dans les documents légaux, les factures, les [fiches de paie](#) et autres reçus de virement.

Autrement dit, ces acronymes font presque partie intégrante du quotidien des individus et des entreprises. Pour faire simple, l'IBAN et le BIC désignent deux codes d'identification indispensables pour effectuer des transferts bancaires nationaux ou internationaux.

[Créer mon entreprise en ligne](#)

À quoi servent l'IBAN et le BIC et de quoi sont-ils composés ?

À quoi servent l'IBAN et le BIC ? Ces codes **interviennent de manière presque systématique dans tous les transferts bancaires** au niveau national ou international. Cette omniprésence explique à elle seule leur importance dans le système bancaire SWIFT. Notons que l'IBAN donne la possibilité d'identifier un [compte bancaire professionnel](#) ou particulier.

Utilité

IBAN et BIC désignent deux codes d'identification employés dans toutes les formes de transaction faisant intervenir deux ou plusieurs banques qui utilisent le système SWIFT. Ils **permettent d'identifier de façon unique, homogène et complète un compte bancaire**.

Ces normes universelles facilitent la réalisation d'une transaction financière impliquant, soit :

- Deux personnes ;
- Deux sociétés (SASU, SARL ou encore [SA](#)) ;
- Une personne et une société.

Grâce aux numéros IBAN et BIC, **le transfert s'effectue en quelques secondes et en toute sécurité**. L'identification du compte bancaire signifie aussi que les banques et les autorités connaissent l'identité des deux parties impliquées dans le transfert.

À quoi servent d'autres l'IBAN et le BIC ? Ils **améliorent la traçabilité et la fiabilité des opérations** bancaires. Depuis l'adoption de la norme SEPA en 2016, certaines transactions en Europe – virements et prélèvements – peuvent être réalisées uniquement sur la base des informations contenues dans l'IBAN. Cette possibilité concerne uniquement les opérations nationales et les transferts dits transfrontaliers.

Composition

Toutes les banques enregistrées sur le système SWIFT ont leurs propres codes IBAN et BIC. La composition de ces deux identifiants **respecte un format unique**. Néanmoins, la taille d'un IBAN varie selon les pays, tandis que le nombre de caractères d'un BIC est standard pour tous.

Il convient de savoir que l'IBAN ou International bank account number comporte les **deux premières lettres correspondent au code pays**. Quant aux deux chiffres qui suivent les deux premières lettres, ils sont la clé de contrôle du compte bancaire.

Les 10 à 30 caractères suivants désignent la **dernière partie du code, appelée BBAN** ou Basic bank account number. La longueur du BBAN dépend du formatage du compte bancaire du pays de domiciliation.

Dans certains pays, comme en France, le BBAN contient des informations supplémentaires, comme l'agence de [domiciliation](#) du compte bancaire. Par ailleurs, **dans un BIC**, on retrouve les :

- 4 premières lettres qui identifient la Banque gestionnaire du compte ;
- 2 lettres suivantes qui désignent le code pays ;
- 2 caractères suivants qui renvoient à l'emplacement du compte ;
- 3 derniers caractères qui correspondent au Code branche du compte.

Les établissements bancaires ne sont pas obligés de communiquer cette dernière partie. Notons qu'**un code BIC comporte systématiquement 11 caractères**, tandis

qu'un IBAN contient entre 14 et 34 chiffres et lettres, en fonction du pays.

Que signifient ces deux codes ?

Maintenant que l'on sait à quoi servent l'IBAN et le BIC et quelle est leur composition, il est essentiel également d'analyser la signification de ces deux sigles **afin de pouvoir comprendre leur fonctionnement.**

IBAN

Pour rappel, l'IBAN est l'acronyme de International Bank Account Number, ce qui signifie en français Numéro de compte bancaire international. Il constitue donc le **numéro d'identification d'un compte en banque** selon la nomenclature internationale du système SWIFT. Le code compile les informations essentielles qui permettent d'identifier rapidement la personne ou la société (SARL, [SAS](#), etc.) destinataire d'un transfert bancaire.

BIC

BIC est l'**acronyme de Business identifier code**, ou Code d'identification bancaire en français. À la différence de l'IBAN, il révèle uniquement de l'identité de l'établissement bancaire, tel qu'il est enregistré sur le système SWIFT.

Où les trouver ?

L'IBAN et le BIC étant des identifiants fréquemment utilisés pour les opérations bancaires, ils sont accessibles de plusieurs façons différentes. Par exemple, ils **apparaissent sur le carnet de chèques**. La plupart des banques fournissent un chéquier à leurs clients.

Bon à savoir : Le [carnet de chèques professionnel](#) est un outil pratique pour les entreprises qui ne disposent pas de carte bancaire ou ne souhaitent pas effectuer des virements en ligne pour payer leurs employés, fournisseurs, sous-traitants ou encore les prestataires.

L'IBAN et le BIC du compte bancaire sont inscrits sur ce carnet. Il est également **possible de les retrouver sur le Relevé d'identité bancaire**, un document qui regroupe toutes les données permettant d'identifier le compte en banque.

En plus de ces deux identifiants, le RIB révèle :

- Le code banque ;
- Le code agence ;
- La clé RIB ;
- L'agence de domiciliation ;
- Le numéro du compte.

En cas d'oubli, il suffit de se rendre auprès d'un conseiller bancaire, en agence ou encore sur un espace bancaire virtuel pour demander le code BIC. Cette démarche nécessite toutefois la présentation d'une pièce d'identité. Soulignons que **le BIC et l'IBAN ne figurent pas sur une carte de crédit ni sur une carte de retrait.**

Sont-ils confidentiels ?

L'IBAN et le BIC **ne sont pas vraiment confidentiels**. Sans ces codes, les prélèvements, virements et autres transferts bancaires en France, vers ou depuis l'étranger, échouent. Ils ont été pensés pour être transmis à un tiers à chaque fois qu'une transaction doit avoir lieu.

Bon à savoir : partager son IBAN ou son BIC au format papier ou électronique est la norme dans les échanges bancaires, que ce soit dans un cadre privé ou dans un cadre professionnel.

Peut-on les communiquer sans crainte à un tiers ?

De manière générale, le formatage et la présentation de l'IBAN et du BIC sont déjà sécurisés. De ce fait, la transmission de ces codes **n'expose à aucun risque de piratage ou de vol de données confidentielles**.

Pour émettre un virement, la transmission de ces informations s'avère même incontournable. Cependant, **le risque zéro n'existe pas** dans un système qui repose sur les échanges électroniques et dématérialisés.

Si des personnes malveillantes accèdent à des informations sensibles, comme un document d'identité ou un échantillon de signature, **elles peuvent élaborer une fausse autorisation de prélèvement**. Avant de partager l'IBAN ou le BIC, il convient alors d'observer certaines précautions qui relèvent du bon sens :

- Vérifier l'identité de la personne ou de la société destinataire des identifiants ;

- Traiter uniquement avec une personne de confiance pour toutes les opérations bancaires qui exigent de renseigner le BIC ou l'IBAN.

Le partage d'informations doit s'effectuer aussi uniquement dans un environnement sécurisé. **Dans le cas d'une transaction financière avec une personne ou une entreprise inconnue**, des vérifications supplémentaires s'imposent. Des plateformes gratuites permettent notamment de vérifier le formatage et la conformité de l'IBAN et du BIC fournis par le bénéficiaire d'un virement ou d'un prélèvement.

FAQ

L'IBAN d'un compte en banque, de quoi s'agit-il ?

L'IBAN peut se définir comme étant la plaque d'immatriculation d'un compte en banque. Permettant d'identifier ce dernier, il s'agit d'une variété de caractères pouvant aller jusqu'au nombre de 34. Elle en comprend au moins 14. En effet, la longueur du code varie d'un pays à l'autre. En France, il compte généralement 27 caractères.

Est-il possible de retirer de l'argent avec un IBAN ?

Tout ce qu'il est possible de faire est de créditer le compte bancaire. En effet, il est nécessaire de signer un mandat de prélèvement pour pouvoir effectuer un prélèvement sur ce dernier. Certes, il n'est alors pas risqué de donner l'IBAN à un tiers pour lui permettre de réaliser un virement. Mais il est toujours préférable de ne pas communiquer ses informations bancaires à n'importe qui.

Comment connaître l'IBAN d'une personne ?

Souvent, on en a besoin pour effectuer un virement bancaire. Il est facile de se procurer l'IBAN de quelqu'un. Le bénéficiaire, lui, obtient le code auprès de sa banque. Il peut le retrouver également sur son chéquier, son espace bancaire personnel, son RIB, voire un distributeur. Par ailleurs, celui-ci n'apparaît pas sur sa carte bancaire.